

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat  
04.13.31.37.58

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 MARS 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA**

**OBJET : SA d'HLM Logis Méditerranée : aide à la construction de 66 logements locatifs sociaux à Sénas.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au logement, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'intervention départementale en faveur de la construction et la réhabilitation de logements locatifs sociaux (hors 13 Habitat), la S.A. d'HLM Logis Méditerranée domiciliée résidence Hyde Park 180 avenue Jules Cantini CS 80006 13295 Marseille Cedex 8, sollicite l'octroi d'une subvention de 210 000 € pour la construction de 66 logements locatifs sociaux dans le cadre de l'opération « Le Parc » chemin de la Roubine à Sénas, pour un budget prévisionnel global de 7 864 097 €

L'octroi de l'aide sollicitée sera associé à la réservation pour le département de 7 logements sur l'opération.

Vous trouverez les caractéristiques techniques et financières de cette opération en annexes I et II.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé de :

- donner votre accord à l'octroi à la SA d'HLM Logis Méditerranée d'une subvention de 210.000 € destinée à accompagner la construction de 66 logements locatifs sociaux dans le cadre de l'opération « Le Parc » chemin de la Roubine à Sénas, pour un coût prévisionnel TTC de 7.864.067 €;

- m'autoriser à signer la convention de mise en œuvre de cette aide et de réservation de 7 logements sur l'opération.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

